



PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée ordinaire des Délégués

de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH)

du 7 avril 2018 à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 8 avril 2017
5. Approbation du rapport annuel du Président
6. Approbation des comptes 2017 et du rapport de révision des comptes avec décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la commission technique
8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LOH
9. Elections pour le prochain mandat
10. Approbation du budget 2018
11. Fixation des cotisations et taxes de la FFH
12. Recours des sections ZL, KCbB, KLZ, RKVO, ebocat, KAS, SFNJ, SFG concernant les articles 3.2 et 3.3 du règlement d'élevage et d'enregistrement envoyé le 26 novembre 2017
13. Divers

Présents	CC :	Alfred Wittich	Président
		Philippe Sunier	Vice Président
		Anita Truttmann	Trésorière
		Catherine Meyer Körber	Vice-Trésorière
		Wanda Dadò	Vice-secrétaire
		Theres Habegger	Secrétaire LOH
	CT	Hans Peter Lang	membre représentant la CT à l'AD
Excusée	CC :	Stephanie Feyfar	Secrétaire

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Susanne Cordovi
Sans 3^{ème} délégué

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang
Patrick Möschi

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Jürg Keller
Jürg Habegger
Sandra Schrag

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Katja Veeravahu

Société Féline Genevoise, SFG

Natascha Simon
Sarah Runzis

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Rebekka Kettiger-Gamma
Sans 2^{ème} délégué

Cat Club des Montagnes, CCM

Adriano Camelo
Sans 2^{ème} délégué

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Mireille Correvon
Amélie Du Bois

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
Kerstin Draxlbauer
Lisa Galli

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Simona Hiltpod
Martin Wahl
Kerstin Wick

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Badea
Stefan Ruf

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Sandro Chiavuzzo
Sans 2^{ème} délégué
Sans 3^{ème} délégué

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Manuela Schaffner
Louise Hofstetter
Sans 3^{ème} délégué

Auditeurs : Ursula Bühler, Sebastian Friedrich, Thea Friskovec, Marcel Hasler, Christine von Arx

1. Bienvenue et appel

Le Président, Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents. Il ouvre l'assemblée à 10h05.
Nombre de votes présents : **33**, majorité absolue : **17**. Deux tiers des votes présents : **22**.

2. Election des scrutateurs

Rebekka Kettiger-Gamma et Kerstin Draxlbauer sont élues à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Jürg Keller demande le scrutin secret pour toutes les votations de l'assemblée.

Jürg Keller demande aux personnes présentes si quelqu'un est armé ou a des gaz lacrymogènes.. Étant donné que lors de l'assemblée de 2016 un délégué était armé, Jürg Keller préfère être informé immédiatement d'un éventuel danger. Il n'y a pas de réponse de la part des personnes présentes.

Il demande également que le point 12 de l'ordre du jour soit traité avant la décharge aux organes prévus au point 6.

La proposition de changement de l'ordre du jours faite par Jürg Keller est mise aux votes:

Résultat du vote : 22 oui, 8 non, 3 abstentions

La proposition est acceptée et l'ordre du jour modifié.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 8 avril 2017

Jürg Keller demande à corriger la liste des présences dans la version allemande, où le CCVV + F apparaît.

Le procès-verbal original a été rédigé par Wanda Dadò en français. Ce n'est donc qu'une erreur dans la traduction allemande qui sera corrigée.

Le procès-verbal est mis aux votes

Résultat du vote : 30 oui, 3 non et 0 abstentions

Le procès-verbal est approuvé.

5. Approbation du rapport annuel du Président

Il n'y a pas d'observations et le rapport annuel est mis aux votes

Résultat du vote : 28 oui, 3 non, 2 abstentions

Le rapport annuel du Président est approuvé.

6. Approbation des comptes 2017, du rapport des réviseurs des comptes avec décharge au comité

Le décharge aux comités sera traité après le point 12.

Anita Truttmann détaille les comptes.

Jürg Keller demande pourquoi le paiement pour le travail effectué en 2017 par Theres Habegger pour la correction des erreurs dans le livre des origines demandé par la FIFe n'a pas été enregistré en 2017 mais est prévu dans le budget pour 2018.

Il y a plusieurs interventions mais les comptes 2017 et le budget 2018 ne sont pas modifiés.

Les comptes sont mis aux votes

Résultats des votes :

Comptes 2017: 30 oui, 3 non, 0 abstentions

Rapport des réviseurs : 19 oui, 12 non, 2 abstentions

12. Recours des sections ZL, KcbB, KLZ, RKVO, ebocat, KAS, SFNJ, SFG concernant l'attestation de santé dans les articles 3.2 et 3.3 du règlement d'élevage et d'enregistrement envoyé le 26 novembre 2017

Rebekka Kettiger explique que lors de l'exposition de Rothenburg, elle a été contactée pour signer le recours. Ce n'est qu'après la signature qu'elle a pu vérifier que certaines informations présentées par les auteurs du recours ne correspondaient pas à la réalité.

Elle a surtout pu constater, contrairement à ce qui a été dit, que le recours ne respecte pas les dispositions de la FIFe.

Elle informe donc les personnes présentes que le KLZ retire sa participation au recours.

Jürg Habbegger rappelle que certains des signataires sont ceux qui en 2015, lors de l'assemblée des présidents avaient une position diamétralement opposée à l'actuelle. Il demande donc pourquoi ils ont changé d'avis en ce moment.

Wendel Stoop répond que le changement d'avis est possible.

Ruth Lang aimerait un formulaire vétérinaire plus simple qui n'indique pas la santé des yeux.

Kerstin Wick aimerait que le standard de race soit toujours pris en compte.

Michael Friedauer aimerait un certificat plus complet qui inclut également d'autres tests génétiques non indiqués dans la proposition mais que plusieurs fois les éleveurs font souvent eux mêmes.

Rebekka Kettiger-Gamma souligne que chez les éleveurs de chiens, la formulation est beaucoup plus complexe en ce qui concerne la santé et la génétique des chiens reproducteurs. Elle ne comprend pas toute cette peur pour ce certificat vétérinaire.

Jürg Habegger demande aux délégués comment ils veulent assurer d'être conforme avec l'annexe II du règlement de la FIFe concernant l'élevage et l'enregistrement. La question de Jürg Habegger reste sans réponse.

Parmi les clubs qui ont signé le recours il y a ceux qui souhaitent un certificat vétérinaire plus exhaustif et ceux qui voudraient le rendre moins complexe.

Par conséquent, Jürg Habegger demande pourquoi ne pas commencer à approuver ce formulaire qui pourrait encore être adapté. Ce qui serait un premier pas.

Sandra Schrag rappelle que les règles FIFe sont claires, aucune information autre que celle préfixées par la FIFe en tant que tests obligatoires ou des règles demandées par la loi du Pays ne peuvent être demandée.

Hans Peter Lang souligne que ce formulaire doit être complété également pour les chats qui ont déjà reproduit dans le passé.

Jürg Habegger et Sandra Schrag répondent que le formulaire vétérinaire n'entrera en vigueur que 30 jours après l'approbation de l'assemblée des délégués. Il concernera donc que les chats qui se reproduiront après cette date. (soit le 7 mai 2018).

Le recours est mis aux votes

Résultat du vote : 18 oui, 15 non, 0 abstentions

Le recours est approuvé donc ni les passages du certificat vétérinaire dans les articles 3.2 et 3.3. du règlement d'élevage et d'enregistrement, ni le certificat vétérinaire entrent en vigueur.

6. décharge aux comités

Comme prévue dans la modification de l'ordre du jour la décharge aux comités est mise aux votes

Résultat du vote: 27 oui, 4 non, 2 abstentions

7. Lecture du rapport annuel de la Présidente de la CT

Le rapport, préparé par Hans Peter Lang, n'est pas lu car il a déjà été envoyé aux personnes présentes.

Le délégué à l'AG de la FIFe, le conseiller et suppléant du délégué, et suppléant du conseiller du délégué

Délégué à l'AG de la FIFe

Jürg Keller explique que le KECB a proposé qu'il soit élu en tant que délégué à l'assemblée de la FIFe automatiquement le Président de la FFH. Cette fonction doit être donnée au Président et non attribuée à une personne.

Martin Wahl est du même avis mais demande au KECB de proposer, à la prochaine assemblée des délégués, une modification des statuts.

On passe à la votation :

Candidat : Alfred Wittich Soojarit suffrages 30

Suppléant et conseiller du délégué

Candidate: Theres Habegger sans vote secret, élue à l'unanimité

Suppléant du conseiller du délégué

Candidat: Jürg Keller sans vote secret, élu à l'unanimité

13h00 – 14h45 pause du midi

Alfred Wittich remercie l'SGR/SSC pour les boissons offertes durant l'assemblée ainsi que pour l'apéritif.

10. Approbation du budget 2018

Martin Wahl demande de prendre en compte la nécessité de substitution du computer pour le secrétariat des expo.

Ali Wittich répond que ce coût est déjà considéré dans le budget 2018.

Sandro Chiavuzzo demande s'il y a encore la possibilité pour les sections d'acheter eux même le computer pour le secrétariat des expo. Martin Wahl répond que cette possibilité est prévue et qu'il est disponible pour les adaptations.

Jürg Habegger souligne que, malgré sa demande de l'année dernière, il n'a pas encore reçu le contrat de maintenance iCats.

Il demande où est le contrat original signé Il n'est pas normal que les clubs n'aient reçu qu'une copie du brouillon.

Ali déclare que le contrat original devrait être dans les documents détenus par la trésorière Anita Truttman. Anita Truttman s'engage à trouver le contrat original et à le transmettre aux Présidents des sections comme prévu.

Anita Truttman explique le budget.

Le budget 2018 est mis aux votes :

Résultat du vote : 22 oui, 4 non, 7 abstentions

Le budget est accepté

11. Fixation des cotisations et taxes à la FFH

La proposition des cotisations et les taxes, telle que formulée par le CC, est mise au vote :

Résultat du vote : 26 oui, 0 non, 7 abstentions

13. Divers

Sandro Chiavuzzo demande quand on veut commencer les préparatifs en vue de l'exposition mondiale de 2023

Ali Wittich répond qu'avec l'agressivité actuelle des différentes protections animales contre les expositions, il est impensable de décider maintenant d'organiser une exposition mondiale.

Afred Wittich explique qu'à partir de 2015, une nouvelle ordonnance de l'OSAV prévoit que quiconque pratique l'élevage doit faire réaliser une évaluation des contraintes selon les critères de classement indiqué dans cette ordonnance.

Il conseille aux clubs de contacter les vétérinaires cantonaux et de veiller à ce que leurs membres se conforment individuellement à cette loi.

Jurg Habegger souligne que si les clubs travaillent individuellement il y aura un formulaire différent pour chaque canton.

Alfred Wittich remercie Philippe Sunier pour cette année de travail au sein du Comité Central.

Il remercie aussi Anita Truttman pour ces années de travail et il lui fait cadeau d'un bouquet de fleurs.

Clôture de l'AD par Alfred Wittich à 15h25.

Pour le procès-verbal

Wanda Dadò, Caveragno, 23 avril 2018